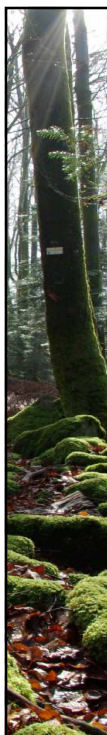




# Projet BioWild

Comité paritaire sylvo-cynégétique  
5 mai 2017



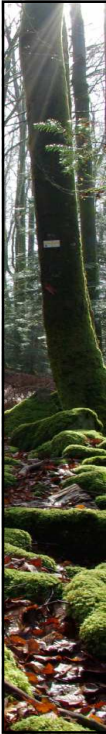
## Présentation du projet

Étude de l'influence de l'équilibre forêt-ongulés sur la biodiversité des forêts gérées outre-Rhin.

Projet mis en place en tant que projet de coopération de recherche multidisciplinaire entre universités de Dresde, Göttingen et de Munich et ProSilva Allemagne (coordonnateur principal)

Soutenu par de nombreux partenaires (gestionnaires et propriétaires forestiers, agences de protection de la nature et de l'environnement, industriels chasseurs, scientifiques)

**Objectifs** : avoir un débat plus factuel et objectivé sur l'équilibre forêt-ongulés



## Présentation du projet

**Durée** : du 15 septembre 2015 au 31 août 2021.

**Périmètre d'études** : 25 000 ha répartis dans les Länder de Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, de la Sarre, de la Saxe-Anhalt, et de Thuringe. Forêts publiques et privées. Volonté d'avoir des résultats représentatifs pour la plupart des forêts allemandes.

**Moyens** : budget de **2,5 M€** (1,9 M€ via le plan national pour la protection de la biodiversité. Ministère fédéral de l'Environnement; 0,6 M€ par partenaires du projet).  
Équipe de 10 ETP, dont 5 financés par projet.



## Présentation du projet

**Dispositif** : Mise en place de 5 zones pilotes. Chaque territoire retenu, présente 3 régimes de chasse :

- **régime traditionnel** (beaucoup de gibier et peu de forêt → risque de déséquilibre identifié)
- **régime adapté** (végétaux abondants et peu de gibier)
- **régime expérimental** (trop de gibier et peu de forêt où l'objectif est de réduire le gibier avec changement de la législation de la chasse)

Relevé floristique 2X par an et recensement des données animales. Saisie informatique de l'ensemble des données. Communication par voie de presse ou Internet.



## Présentation du projet

**Finalité** : référence pour le reste du territoire allemand, voire pour autres pays européens confrontés à cette même problématique.

**Informations complémentaires** : modification de la loi de chasse (basée sur loi locale en vigueur dans les 5 Länders impliqués) au profit des objectifs du projet.

Mise en œuvre du projet a mis en lumière l'impérative nécessité que propriétaires forestiers et chasseurs travaillent en collaboration pour atteindre ensemble l'objectif d'équilibre sylvo-cynégétique recherché.



## Suites proposées

Proposition faite à la DRAAF par Président de Prosilva Allemagne de recevoir une délégation française pour présenter le projet et les premiers résultats obtenus après un an de fonctionnement et d'évoquer les travaux en cours dans nos pays respectifs.

**La DRAAF propose que la délégation française soit représentative du comité paritaire forestiers/chasseurs Grand Est.**



**Merci de votre attention**

